

MASTER 2

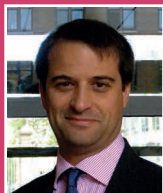
CONFORMITÉ BANCAIRE
ET CONTRÔLE INTERNE
DES RISQUES

“ Apprendre et savoir
mettre en perspective ”

Guillaume - Master CBCIR

think
large

“ Former aux derniers dispositifs réglementaires et aux techniques pour répondre aux multiples exigences des régulateurs ”



**Jean-Baptiste
CARTIER**
Responsable
pédagogique
Directeur
du CLUBB

ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

MASTER 2 Conformité Bancaire et Contrôle Interne des Risques

La crise financière et ses conséquences conduisent les régulateurs à durcir les obligations de contrôle interne des banques et établissements de crédit et des prestataires de services d'investissement (PSI). La fonction de responsable de la conformité est devenue incontournable dans les différents métiers de la banque et des PSI et les structures de « compliance » se renforcent.

Créé en partenariat avec le CFPB (Centre de Formation de la Profession Bancaire) et la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin, le Master 2 Conformité Bancaire et Contrôle Interne des Risques est un parcours du Master Gestion de Patrimoine. La formation vise à répondre de façon opérationnelle au développement de la fonction conformité dans les banques, lié à la montée en puissance des risques, au renforcement du contrôle des autorités de surveillance, au préjudice associé au non-respect des règles prudentielles.

Le Master Conformité permet d'acquérir les compétences techniques et relationnelles indispensables à la maîtrise des différentes missions d'analyse et de contrôles réglementaires dans le secteur bancaire, ainsi qu'une connaissance approfondie des notions clés, enjeux et débats de l'économie bancaire et financière.

Il s'agit pour les diplômés de :

- Maîtriser les dispositions législatives et réglementaires encadrant l'exercice de la fonction.
- Maîtriser les techniques pour assurer la prévention, l'évaluation et le contrôle des risques.
- Acquérir des compétences managériales.

PROGRAMME

LES + DE LA FORMATION

- + La possibilité de passer la certification AMF (en partenariat avec le CFPB)
- + Le Master s'appuie sur un référentiel métier défini en concertation avec les meilleurs experts de la place et avalisé par le Comité de la Conformité de la FBF
- + Les conférences du CLUBB organisées autour de thématiques approfondies sur les métiers bancaires
- + Master classé parmi les meilleurs Masters, M.S., MBA dans le classement Eduniversal 2019



MASTER 2 (545 H) SEMESTRE 3

Analyse financière - Négociation et vente (comportement et positionnement) - Droit bancaire - Environnement économique et financier - Système bancaires et financiers - Cadre législatif de la conformité - Veille juridique - Place de la conformité dans les organisations - Risques de non-conformité et élaboration des normes internes - Conformité des systèmes d'information - Certification AMF - Tutorat individuel - Alternance en entreprise

SEMESTRE 4

Approche commerciale et réglementation - Ethique et finance - Marchés financiers - Management de la conformité - Cartographie des risques et contrôle permanent - Marchés financiers : présentation et risque - Réforme BALE II et BALE III et normes IAS/IFRS - Reporting auprès des différentes instances et régulateurs - Cadre réglementaire de la conformité - Séminaire international - Tutorat individuel - Alternance en entreprise.



Débouchés professionnels

Les diplômés sont destinés à intégrer des Directions de la conformité des établissements bancaires ou des cabinets de Gestion de Patrimoine Indépendants

- Responsable de la conformité
- Directeur des engagements
- Directeur du contrôle interne
- Directeur des risques
- Inspecteur...

Spécificités

Ce Master intègre également des participants de Formation Continue.

Il est accessible sous le régime de la VAE (Validation d'Acquis de l'Expérience) totale ou partielle (sur dossier spécifique).

Le contrat de professionnalisation en bref*

| | | | |
|--|---|-------------|---|
| BÉNÉFICIAIRE | Jeunes de moins de 26 ans souhaitant compléter leur formation et demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. | | |
| ENTREPRISES | Tout employeur qui cotise au financement de la formation professionnelle. | | |
| DURÉE DU CONTRAT | CDD 6 à 12 mois voire 24 mois selon accords de branches. CDI avec une période de professionnalisation en alternance de même durée. | | |
| REMUNERATION MINIMALE (Sauf dispositions conventionnelles plus favorables) | 16-20 ans | 21-25 ans | 26 ans et + |
| | 65% du SMIC | 80% du SMIC | 85% du minimum conventionnel sans être inférieure au SMIC |
| FINANCEMENT | Assuré par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA). Lorsque l'entreprise supporte une partie du coût de formation, elle a la possibilité d'imputer le différentiel au solde de sa contribution. | | |

* En attente des décrets d'application de la réforme



LE MASTER VU DE L'INTÉRIEUR



Vincent DUFLY
Directeur de Magnacarta, réseau de CGPI

Le poids de plus en plus contraignant de la Réglementation propre à l'exercice de la profession bancaire, ainsi que l'alourdissement des procédures internes nées des diverses directives (MIF, DIA, MIFID 2 ...) impose aux cabinets de gestion de patrimoine indépendants et aux banques, de développer des compétences et des postes dédiés à cette mission spécifique. Cette nouvelle compétence devient incontournable dans la gestion et le pilotage des cabinets, tant dans un but de prévention des risques, de protection du consommateur final, que du respect de la réglementation. Ce type de service est en cours de structuration chez les indépendants, mais le besoin existe déjà dans les établissements bancaires.



Rémi DEFOURS
Directeur du Réseau CFPB

La création de cette formation émane d'un besoin exprimé par la Profession. La Conformité c'est une fonction en mouvement que les évolutions réglementaires, géopolitiques, sociétales placent de plus en plus au carrefour de la stratégie et de l'action quotidienne de la banque et de ses clients. Elle doit également être perçue par les collaborateurs de banques comme un élément facilitant la commercialisation de l'offre bancaire. La Conformité c'est aussi la mise en sécurité des banques, de leurs métiers, de leurs territoires, qui passe par une adaptation aux exigences accrues de ses régulateurs, des clients, de l'opinion publique.

Le Master 2 Conformité Bancaire et Contrôle Interne des Risques

FORMATIONS REQUISES

Le Master 2 Conformité Bancaire et Contrôle Interne des Risques s'adresse à des étudiants issus d'un cursus en sciences de gestion, finance ou droit (université ou école de management). Les candidats doivent être titulaires d'un Master 1 ou justifiant de 240 crédits dans un diplôme équivalent.

Le Master s'adresse également à des participants de formation continue :

- Collaborateurs exerçant ou appelés à exercer dans un service Conformité.
- Collaborateurs de statut cadre et/ou disposant d'une expérience significative.

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès Master 2 pour les candidats externes et les étudiants de l'iaelyon souhaitant changer de mention

La sélection et le recrutement se déroulent en 3 étapes :

1. **Pré-sélection sur dossier** + résultats du test SIM (Score IAE Message) ou TAGE MAGE. Le test SIM a pour objectif d'évaluer votre culture générale mais ne constitue qu'un des moyens d'évaluation pour l'admission en Master + résultats du test TOEIC ou TOEFL.
2. **Jury de sélection** : entretien de type professionnel
3. **Recrutement** par l'entreprise

L'inscription n'est effective qu'à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.

ORGANISATION DE LA FORMATION ET DE L'ALTERNANCE

- Les enseignements sont assurés pour 15% par des enseignants-chercheurs de l'iaelyon et de la Faculté de Droit et pour 85 % par des intervenants professionnels (en particulier du CFPB), experts reconnus dans leur métier
- 545 heures de formation
- Le Master se déroule sur 1 an et commence début septembre
- Alternance toute l'année : 35 semaines en entreprise
- Soutenance du mémoire en septembre
- Rythme de l'alternance : 2 semaines de formation à l'iaelyon et au CFPB / 3 semaines en entreprise

Le CLUBB – iaelyon : des diplômes adaptés aux attentes du secteur bancaire

Créé il y a plus de 30 ans, le Centre Lyonnais Universitaire de Banque et Bourse (CLUBB) - iaelyon a développé un portefeuille de formations Bac+3 à Bac+5 répondant aux attentes fortes du secteur bancaire.

Les formations du CLUBB, destinées à une cible d'étudiants et de professionnels, sont soutenues par la plupart des grandes banques : LCL, BNP Paribas, Société Générale, CIC Lyonnaise de Banque, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Banque Populaire, Banque Rhône-Alpes, UAF, Crédit Suisse, Banque Edmond de Rothschild, UBS, Caisse d'Épargne, Natixis...

Le CLUBB forme chaque année près de 200 étudiants, alternants et professionnels :
Master Gestion de Patrimoine - Master Conformité Bancaire et Contrôle Interne des Risques - Master Chargé d'Affaires Entreprises en Banque -
Licence Professionnelle Commerce en Banque - Assurance (Lyon et Bourg-en-Bresse) - Licence Professionnelle Technicien des Opérations Bancaires.

L'excellent taux d'insertion des diplômés démontre la parfaite adéquation des formations avec les exigences de la profession.

CONTACT

Service Alternance

iae-alternance.mastercbci@univ-lyon3.fr

Tél : 04 78 78 75 41

iaelyon School of Management

Université Jean Moulin

6 cours Albert Thomas, Lyon 8ème

Adresse postale : 1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69372 Lyon Cedex 08

T. 04 78 78 70 66 - iae.univ-lyon3.fr - **Thinklarge.fr**

 Officiel.IAElyon -  IAE_Lyon -  iaelyon School of Management

iaelyon
SCHOOL OF MANAGEMENT


UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN